



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2376

Attribution de subventions de fonctionnement à 27 structures culturelles dans le domaine des arts visuels, des arts vivants, du cinéma et de la littérature, sur les enveloppes Fonds d'Intervention Culturel - FIC, CASINO et Fonds d'Intervention des Musiques Actuelles - FIMA, pour un montant global de 571 000 € - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 9 MARS 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2023/2376 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 27 STRUCTURES CULTURELLES DANS LE DOMAINE DES ARTS VISUELS, DES ARTS VIVANTS, DU CINEMA ET DE LA LITTERATURE, SUR LES ENVELOPPES FONDS D'INTERVENTION CULTUREL - FIC, CASINO ET FONDS D'INTERVENTION DES MUSIQUES ACTUELLES - FIMA, POUR UN MONTANT GLOBAL DE 571 000 € - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Je vous rappelle que la Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

- le soutien à la création artistique;
- le développement des parcours d'éducation artistique et culturelle et des pratiques artistiques amateurs ;
- les coopérations à Lyon, en France, en Europe et dans le monde.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires sont conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021, a été de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création. A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important. Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse dès 2021 afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes. Les subventions proposées pour l'année 2022 ont poursuivi cette dynamique.

Les subventions de fonctionnement pour les lieux et les festivals ou évènements sont proposées en fonction des éléments d'appréciations suivants :

- part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ;
- ligne artistique claire ;
- définition précise des modalités d'accueil des artistes ;
- capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire.

Elles sont également appréciées au regard de la capacité de la structure à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics, ...).

La présente délibération porte sur les premiers lieux et évènements éligibles à des subventions de la Ville pour l'année 2023.

## LES ARTS VISUELS

---

### **ASSOCIATION BF 15** – 11 quai de la pêcherie Lyon 1<sup>er</sup>

Association de diffusion de l'art contemporain, la BF15 est un centre d'art qui met en avant la réflexion, la création, la recherche artistique et l'expérimentation. Elle suggère aux artistes d'investir l'espace dans sa globalité ou dans ses spécificités. Sa mission consiste à soutenir la création à travers la production d'œuvres originales et à aider les artistes pour mener à bien leur projet. Souvent, les expositions à la BF15 sont des premières expositions personnelles.

La BF15 veille à ce que ces propositions soient confrontées au plus large public, professionnel ou non. Elle développe un accueil spécifique au public scolaire, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Elle compte parmi les espaces d'art de référence dans les parcours de formation des étudiants en Ecole des Beaux-Arts et en écoles d'art de la région. A raison de cinq expositions par an, en 2022, la BF15 a accueilli 3 369 visiteurs et visiteuses dont 1 800 scolaires.

Pour 2023, la programmation propose quatre expositions et rassemble des artistes de différents champs artistiques et générationnels qui élaborent chacun une écriture singulière en rapport à l'espace.

Le budget prévisionnel 2023 est de 194 700 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 72 000 €
Etat : 60 500 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 43 000 €
Autre Etablissement public : 2 100 €
Fondations : 10 100 €
Ressources propres : 2 000 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 60 000 € à la BF15.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2022 : 57 000 €

### **ROGER TATOR** – 36 rue d'Anvers Lyon 7<sup>ème</sup>

Crée en 1996, sous format associatif, la galerie Roger Tator est un lieu d'expérimentation, qui propose une programmation transversale ouverte sur le design, l'art contemporain et l'architecture. La programmation met en avant l'alternance d'artistes, de designers et d'architectes et privilégie la notion de projet.

Elle occupe une galerie rue d'Anvers qui se veut un lieu d'investigation et d'expérimentation artistique. Son espace se transforme au gré des artistes, designer-euses

ou plasticien-nes, qu'elle accueille en ses murs. Elle se consacre à des projets prospectifs et constitue un des principaux lieux relais de design à Lyon.

La galerie Tator porte aussi le projet *Factatory*, débuté en 2014. Il s'agit de modules installés à Gerland, sur un terrain mis à disposition par la SNCF. Lieu de création dédié avant tout à la recherche et à l'expérimentation, la Factatory est occupée par des créateurs aux activités diverses, occupant ces espaces sur des durées déterminées variables, sélectionnés sur appel à projets. La Factatory est structurée dans l'esprit d'un village artistique constitué de plusieurs pôles distribués autour d'une place centrale: des ateliers de travail intérieurs et extérieurs, un espace d'exposition, une ressourcerie et un potager, ce qui lui a permis de développer de nouvelles missions comme la monstration, l'assistance à la production d'œuvres, le recyclage et l'expérimentation végétale.

Chaque année, en plus des cinq expositions dans la galerie, la galerie Tator propose une exposition hors les murs et plusieurs interventions in situ sur le site de la Factatory. Une visibilité du travail des occupant-es est donnée à voir par le biais d'ouvertures régulières des ateliers et l'organisation de micro expositions.

Cinq expositions sont programmées pour 2023 dont une en partenariat avec Kommet. La Factatory accueille cette année seize résidences.

Le budget prévisionnel 2023 est de 97 700 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 31 000 €
Etat : 32 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 31 000 €
Ressources propres : 3 700 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 26 000 € à l'association Roger Tator.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2022: 26 000 €

#### **LA SALLE DE BAINS – 1 rue Louis Vitet Lyon 1<sup>er</sup>**

Créée en 1998, l'association a pour mission principale d'organiser et de produire des œuvres d'art, des expositions, ainsi que des publications sur l'art contemporain. Le projet artistique se veut prospectif et s'appuie sur un réseau international. La Salle de Bains est devenue au fil des années un lieu de référence sur l'art contemporain au niveau national.

La Salle de Bains propose un programme structuré autour de projets monographiques qui accueillent trois artistes confirmés par an. A chaque saison, sur une période de trois à cinq mois successifs, un-e artiste est invité à réaliser une exposition en trois séquences successives, tels des rendez-vous donnés au public qui se déploient dans le temps et dans différents espaces de la ville de Lyon. En 2022, la Salle de Bains a accueilli 2 000 visiteurs et visiteuses (dans son lieu et hors les murs).

En 2023, elle met à l'honneur les artistes Mathis Altmann, Liza Maignan et Lena Henke.

Le budget prévisionnel 2023 est de 173 750 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 35 000 €
Etat : 35 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 35 000 €
Aides privées : 51 000 €
Ressources propres : 850 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 12 000 € à la Salle de Bains.**  
Pour information, subvention reçue au titre de l'année 20202 : 25 000 €

### **LE BLEU DU CIEL – 12 rue des Fantasques Lyon 1<sup>er</sup>**

Le Bleu du ciel est né en 1999 à l'initiative de Gilles Verneret. L'association s'est donnée pour mission de montrer différents aspects de la photographie contemporaine. Aujourd'hui, elle s'oriente vers la monstration d'artistes d'avant-garde défendant un point de vue documentaire créatif, en relation avec les disciplines transversales sociologiques, historiques, architecturales, anthropologiques ou littéraires. Elle donne à voir une photographie documentaire et contemporaine ouverte sur les problèmes de notre temps, selon le concept de nouveau documentaire. Sur la saison 2021-2022, le Bleu du Ciel a accueilli 3 000 visiteur-euses.

En 2022, des photographes comme Philippe Bazin, Christiane Vollaire, ou Hortense Soichet ont été accueillis dans le cadre de cinq expositions. En parallèle, une programmation de cinq Cafés Photographiques qui consistent à recevoir un photographe travaillant en région Auvergne-Rhône-Alpes, pour présenter son travail sous la forme d'une projection et d'un dialogue avec un ou une critique, suivi d'un temps convivial de débat avec le public.

Le budget prévisionnel 2023 est de 136 000 € avec en principales recettes attendues:

Ville de Lyon : 46 000 €
Etat : 45 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 45 000 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 30 000 € au Bleu du Ciel.**  
Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2022 : 40 000 €

### **L'ATTRAPE-COULEURS – 5 place Henri Barbusse Lyon 9<sup>ème</sup>**

Crée en 2000, la galerie associative L'attrape-couleurs (portée jusqu'en 2020 par l'association *St'art /up*) assurait depuis 2001 une permanence artistique sur le territoire de Saint-Rambert dans un lieu situé dans le bâtiment de l'ancienne mairie de Saint-Rambert-

l'Île-Barbe. En janvier 2020, l'association emménage au pied de la tour panoramique de la Duchère dans un local mis à disposition gratuitement par la mairie du 9e arrondissement. Cette nouvelle localisation territoriale et architecturale a conduit l'association à redéfinir son projet associatif.

L'Attrape-Couleurs est un lieu de soutien à la création contemporaine émergente dans toute sa diversité d'expression. Il s'agit d'exposer dans des conditions professionnelles de jeunes artistes qui trouvent dans L'Attrape-couleurs une tribune pour faire connaître leur travail et un tremplin pour leurs futures activités artistiques. Parfois des artistes confirmés, sont exposés, ils ont alors un effet d'entraînement pour donner plus de visibilité au centre d'art et aux jeunes artistes.

En s'installant à la Duchère, le projet artistique a été adapté dans le sens d'une plus grande ouverture sur le quartier, avec notamment la mise en place de projets artistiques hors les murs, susceptibles de mobiliser les habitants et les structures socio-culturelles implantées localement. La question des publics fait partie intégrante du projet artistique, intégrant un travail de médiation avec les élèves des écoles du 9e arrondissement (visites guidées, ateliers réguliers d'expression plastique).

L'association a présenté cinq expositions monographiques, des rencontres, des performances dont un projet mêlant danse et arts plastiques, en recherchant une résonance avec le territoire en 2022. 643 visiteurs-euses sont venus.

En 2023, cinq expositions monographiques sont prévues ; deux expositions seront consacrées à des artistes bénéficiant de leur première exposition en Auvergne-Rhône-Alpes, une exposition est menée en collaboration avec Le Grand Large, une autre en partenariat avec l'ENSBA.

Le budget prévisionnel 2023 est de 96 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 15 000 €
Ville de Lyon/Politique de la ville : 1 000 €
Etat : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes: 15 000 €
Aides privées : 10 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 12 000 € à l'association  
l'Attrape-Couleurs.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2022 : 12 000 €

**FRICHE LAMARTINE** - 21 rue saint victorien Lyon 3<sup>ème</sup>

Crée en 2010 sur le site Lamartine, l'association Lamartine a pour objet l'animation de lieux d'expérimentation et de création artistique, coopératifs et pluridisciplinaires.

L'année 2019 a été marquée par la relocalisation de la Friche avec son déménagement, libérant le site Lamartine et emménageant au sein des sites suivants :

- Ronfard, 1 130 m<sup>2</sup> (dont 790 m<sup>2</sup> d'ateliers), 21 rue saint Victorien Lyon 3<sup>ème</sup>,
- Pionchon, 150 m<sup>2</sup> (dont 50 m<sup>2</sup> d'ateliers), 11 rue Claudius Pionchon Lyon 3<sup>ème</sup>,
- Tissot, 500 m<sup>2</sup> (dont 300 m<sup>2</sup> d'ateliers), 20 rue Tissot Lyon 9<sup>ème</sup>.

La friche Lamartine accueille environ 90 équipes permanentes à l'année et plus de 30 équipes occasionnelles bénéficiant des ateliers et ressources.

L'association est cogérée en 2022 par 130 adhérents permanents de disciplines artistiques variées (arts visuels, audiovisuel, artisanat d'art, spectacle vivant etc.) menant un projet de coopération culturelle mutualisant les savoirs, les compétences et le matériel et encourageant les croisements artistiques.

En 2022, une attention particulière a été portée sur l'ouverture et sur le maillage territorial. Plusieurs projets ont émergé du collectif comme la création d'un livret des résidents et d'une artothèque des artistes en résidence, ou encore la création d'un label « made in Lamartine » regroupant plusieurs disciplines. L'organisation de portes ouvertes et de festivals a permis de favoriser des temps de rencontres avec le public.

En 2023, la Friche entame une nouvelle étape d'ouverture et de développement avec la programmation de créations « labellisées Friche », l'organisation d'Etats Généraux réguliers ainsi que l'abandon du site Tissot et l'occupation de nouveaux lieux. Le collectif souhaite monter cinq grands parcours de création et monstration, organisés par pôle artistique, permettant d'écrire une programmation Friche.

Le Budget prévisionnel 2023 de l'association est de 261 400 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 15 000 €
Etat : 25 600 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 5 000 €
Recettes propres : 62 400 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € pour la Friche Lamartine.**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2022 :  
10 000 €

**KOMMET - 2 grande rue de la Guillotière Lyon 7<sup>ème</sup>**

Créée en mars 2019, Kommet a pour objet le soutien, la démocratisation et le développement de l'art contemporain sous toutes ses formes. Kommet se présente comme un lieu d'art contemporain destiné à la promotion et au soutien d'artistes et commissaires d'exposition émergents, vers une insertion dans le monde professionnel. L'association travaille sur une programmation éclectique, soucieuse d'être en phase avec la diversité des pratiques artistiques développées par les artistes actuels. Par ses activités, Kommet souhaite toucher et sensibiliser de nouveaux publics en favorisant les rencontres et les échanges autour de l'art contemporain. À raison de quatre expositions par an, le commissariat se veut participatif et engagé au plus près des artistes et de leurs pratiques.

Initialement installée montée des Carmélites (Lyon 1er), Kommet a déménagé à l'été 2021 pour s'installer dans un nouvel espace mutualisé dans le quartier de la Guillotière, le Montebello (Lyon 3e). Ce nouveau lieu, mis à disposition par la Métropole, rassemble différents acteurs de l'art contemporain : des ateliers d'artistes, Studio Ganek et Kommet. L'association a tissé des partenariats avec des écoles du quartier et des structures sociales afin de proposer des ateliers en lien avec la pratique et les sujets abordés par les artistes.

Pour la saison 2022, Kommet a programmé les artistes suivants : Guillaume Lo Monaco, Rémy Drouard, Aurore Caroline Marty, Hélène Hulak et Mélissa Mariller. Cinq

expositions sont prévues en 2023, mettant en avant le travail de Jean-François Krebs ou encore de Blanche et Louise Lafarge, en partenariat avec la galerie Roger Tator.

Le Budget prévisionnel 2023 de l'association est de 187 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €
Ville de Lyon/Politique de la ville : 12 000 €
Etat : 82 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 30 000 €
Mécénat : 10 000 €
Recettes propres : 1 500 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 12 000 € pour Kommet.**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2022 :  
12 000 €

**AU 46 - 46 rue de Cuire Lyon 4<sup>ème</sup>**

L'association Au46 a été créée en mai 2018 sous l'impulsion de 3 artistes soucieux de défendre la vocation artistique et culturel du lieu situé 46 rue de Cuire, jusqu'ici occupé par le collectif « Les Sarrazineurs».

Les Ateliers Au46 sont dédiés à la création contemporaine (arts visuels et arts vivants) et aux échanges artistiques. Autogéré par les artistes résidents, cet espace-outil propose des ateliers de travail modulables distribués sur 300 m<sup>2</sup>, doté d'un jardin de 60m<sup>2</sup>, pour une douzaine d'artistes en résidence simultanée, à long, court ou moyen terme. Par cette mutualisation, les artistes émergents ont l'opportunité d'accéder à un outil de production et d'exposition à faible coût encourageant l'entraide, les échanges culturels et le partage des moyens.

La structure s'inscrit dans une démarche pédagogique et de transmission des savoir-faire. Les actions culturelles prennent différentes formes : workshops sculpture, moulage, tissage ou théâtre, ouverts à des groupes amateurs mixtes homogènes (âge, niveau), proposés par les artistes partageant ainsi leur démarche de création. L'espace d'exposition du rez-de-chaussée, en vitrine, donne à voir aux habitants du quartier autant le processus créatif que des œuvres abouties.

En 2022, plusieurs artistes sont accueillis en résidences longues : Fabienne Gras - Sculpture, Charlotte Peyrard - Sculpture, Cie Larsen Affect - Théâtre inclusif ou encore Loïc Notaroberto – Designer. L'espace vitrine a été mis à disposition à cinq reprises, dont l'une en résonance avec la Biennale.

En parallèle des résidences et expositions prévues en 2023, le nouveau projet est de provoquer des rencontres entre artistes français et artistes internationaux sous forme de résidences croisées, en lien avec l'Institut français.

Le Budget prévisionnel 2023 de l'association est de 117 820 € avec en principales recettes attendues :



Ville de Lyon : 10 000 €
Ville de Lyon/Education : 2 000 €
Etat : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Métropole : 14 000 €
Mécénat : 2 000 €
Recettes propres : 39 670 €

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 4 000 € pour Au 46**  
 Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2022 : 4 000 €

**MEEERCREDI PRODUCTIONS - 67 bis rue de Marseille Lyon 7<sup>ème</sup>**

L’association Meeercredi Productions a été créée en 2018 pour favoriser la diffusion de projets culturels et le soutien à la jeune création en voie de professionnalisation. L’association a été sollicitée par l’équipe de Bitume, en 2021, pour assurer la programmation culturelle de Chromatique, lieu culturel ouvert en 2019 (rue Saint Michel dans le 7<sup>e</sup> arrondissement). Il s’agit d’un espace créatif, immersif, inclusif et festif, proposant des expositions, des événements, des concerts et des spectacles, développés sur la petite scène musicale tremplin du sous-sol ou dans la grande salle qui se veut un laboratoire d’expérimentations pour les artistes plasticiens, performeurs, mappers, qui naviguent dans des disciplines nouvelles encore peu représentées dans l’écosystème local. La collaboration initiée avec l’association Gamut se poursuit : à l’issue de leur résidence au fort Saint Just, des artistes sont exposés à Chromatique. Lieu de vie et de partage, Chromatique se présente comme un espace de respiration et de découverte culturelle au cœur du 7<sup>ème</sup>, privilégiant l’accueil d’artistes émergents et régionaux.

La programmation 2022 a permis au public de profiter de 24 concerts de musiques actuelles, de sept expositions immersives, de cinq expositions d’arts plastiques dont une exposition d’art numérique, de six spectacles et de deux cycles de projections. En 2023, la programmation se veut tout aussi riche. Deux appels à résidence sont également organisés annuellement pour de la création croisant arts numériques et arts vivants.

Le Budget prévisionnel 2023 de l’association est de 180 894 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 40 000 €
Etat : 15 480 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Autres établissements publics : 2 500 €
Fondation : 2 190 €
Recettes propres : 14 924 €

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 13 000 € à l’association Meeercredi Productions.**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2022 :  
 15 000 €

**OHMART- 31 rue Neyret Lyon 1<sup>er</sup>**

Ohmart est un collectif pluridisciplinaire (photographie, son, performance) basé à Lyon. Les artistes déploient des dispositifs artistiques immersifs, souvent dans l'espace public, avec la photographie et le son comme médium. Le collectif valorise par ses dispositifs les conditions propices à un déploiement de l'imaginaire. Il déploie des formes hybrides du spectacle vivant à l'installation, de manière expérimentale, dans une dynamique de recherche permanente.

Ohmart intervient depuis de nombreuses années dans des structures sociales et a tissé un partenariat durable avec *la Rencontre* lieu d'accueil de personnes sans abri à la Croix-Rousse.

En parallèle de ses actions dans l'espace public, l'association a créé en 2016 l'atelier-galerie *La Mare*, montée des Carmélites, lieu de diffusion de l'image et de pratique de la photographie qui a fermé par manque de financement. Le collectif a rouvert la galerie en 2022. L'objectif est de façonner cet espace, ouvert sur le quartier, en un lieu d'expérimentations et d'échanges autour des enjeux contemporains de l'image et d'encourager l'émergence de langages photographiques.

En 2023, le collectif désire développer les résidences de jeunes artistes à l'atelier galerie en proposant deux temps, l'un consacré exclusivement à la recherche, l'autre à la restitution. Ohmart poursuit ses projets avec des publics spécifiques tout en maintenant une exigence artistique. Wanderlust, laboratoire poétique et sonore se poursuit une dernière année par un accueil confirmé au Théâtre National de Givors, une demande de résidence au Grame, au "46" et à l'espace Chromatique. Un nouveau projet se construit avec l'établissement fermé pour mineurs de Meyzieu autour de la fabrication d'appareils photo avec des objets de récupération. Le projet de la fresque solidaire se poursuit également dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement et va s'implanter auprès de plusieurs structures sociales de l'arrondissement.

Le Budget prévisionnel 2023 de l'association est de 85 151 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 5 000 €
Ville de Lyon/Politique de la ville : 3 200 €
Etat : 13 657 €
Métropole : 7 000 €
Autre établissement public : 7 750 €
Aides privées : 15 017 €
Recettes propres : 7 487 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'association Ohmart.**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2022 : 2 000 €

## **LE REVERBERE - 38 rue Burdeau Lyon 1<sup>er</sup>**

Crée en 1989, l'association le Réverbère concentre son activité sur la photographie contemporaine avec sa galerie rue Burdeau. Le Réverbère participe chaque année à l'édition de *Paris Photo*, plus grande foire internationale de photographie.

La dernière édition de *Paris Photo*, s'est tenue du 10 au 13 novembre 2022 au Nouveau Grand Palais. L'association participera au *Salon Paris Photo 2023*, en novembre prochain. Depuis 1997, la foire œuvre au développement et au soutien de la création photographique en promouvant le travail des galeristes, des éditeurs et des artistes et rassemble près de 200 exposants venus du monde entier, offrant ainsi aux collectionneurs et amateurs d'art un panorama complet de la photographie.

L'exposition *Le Japon en duo*, de Géraldine Lay et Marc Riboud se poursuit jusqu'en mars, puis le travail de Bernard Plossu *Les îles italiennes* sera exposé.

Le budget prévisionnel 2023 de l'association est de 263 400 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 6 000 €
Recettes propres : 257 400 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € à l'association Le Réverbère.**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2022 : 4 000 €

## **COLLECTIF ITEM - 3 Impasse Fernand Rey Lyon 1<sup>er</sup>**

Fondé en 2001, le Collectif Item est une structure de production de photographie documentaire permettant à chaque membre de préserver et valoriser une démarche d'auteur, de maîtriser la production des images et leur diffusion. Il est aujourd'hui composé de douze photographes, d'un graphiste/scénographe, d'une réalisatrice/monteuse et d'un anthropologue. Le collectif s'investit depuis sa création dans l'éducation à l'image et aux médias via ses projets pédagogiques auprès des écoles, collèges, lycées, universités et d'autres publics spécifiques. Il est aussi un espace de diffusion qui organise des expositions individuelles ou collectives dans différents lieux, dont son atelier dans le 1<sup>er</sup> arrondissement et à la Permanence Photographique, dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement, dans lequel il a débuté une résidence artistique en novembre 2020. Des partenariats se poursuivent également hors-les-murs et de nouveaux ont été créés avec la MJC Ménival, le Théâtre du Point du Jour, le Théâtre Albert Camus, le Festival Photo l'Œil Urbain, le centre international de séjour de Lyon, ou encore l'Institut français d'Afrique du Sud.

En 2018, l'association a lancé les Editions Collectif Item pour publier les travaux issus de la production du collectif, qui s'inscrit dans le champ de la photographie documentaire.

En 2022, le lieu a accueilli plusieurs expositions, dont celle de trois jeunes photographes à l'issue d'un mentorat de deux ans au sein du collectif.

Pour la saison prochaine, le programme de mentorat se poursuit avec six jeunes photographes accompagnés au quotidien dans leurs travaux, l'objectif étant de rémunérer en droits d'auteurs, comme il se doit, ces jeunes photographes. Par ailleurs, à l'occasion

des 20 ans du collectif, une exposition a été imaginée pour le festival photographique L'Œil Urbain, à Corbeil-Essonnes sur le thème de l'engagement, "Habiller les voix nues". Le collectif souhaitant montrer cette exposition à Lyon, est en discussion avec Les Archives Municipales : projet d'un dispositif permettant la circulation entre l'intérieur des Archives et le parvis extérieur avec des temps de débats, rencontres, et tables rondes avec des acteurs lyonnais d'autres disciplines.

Le budget prévisionnel 2023 de l'association est de 152 250 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 8 000 €
Politique de la ville : 12 000 €
Etat : 54 000 €
Autres établissements publics : 8 000 €
Recettes propres : 57 750 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 4 000 € au Collectif Item.**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2022 :  
2 000 €

Aide au projet Politique de la Ville : 12 500 €

**LE GRAND LARGE, Association pour la jeune création en Auvergne-Rhône-Alpes**  
– 6 Espace Henry Vallée, Lyon 7<sup>ème</sup>

En 2021, pour ses 30 ans, l'Adera- Association des écoles supérieures d'art et design Auvergne Rhône-Alpes- est devenue Le Grand Large, Association pour la jeune création en Auvergne-Rhône-Alpes, et s'installe en mars dans le quartier de Gerland dans des locaux de près de 900 m<sup>2</sup>. L'association contribue à la vitalité de la scène artistique en Auvergne-Rhône-Alpes, en permettant aux artistes de créer et en leur donnant une visibilité sur le plan local, national et international. La mise à disposition d'ateliers pour les jeunes artistes permet de développer un travail individuel tout en bénéficiant d'espaces partagés de production, d'exposition, de documentation et d'échanges.

Grâce à la modularité des locaux, les activités de l'association AC//RA ont pu se développer permettant l'organisation de cycles de rencontres et de formations. L'association Rendez-vous/Jeune création internationale, a également rejoint le site du Grand Large. En lien avec les grands événements en région (Biennale d'art contemporain, Biennale du design...), Le Grand Large organise des rencontres et des workshops avec des professionnels ciblés.

Pour 2023, l'association projette la poursuite des travaux d'aménagement ainsi que la poursuite des projets initiés avec les nouveaux partenaires (Villa Gillet avec le projet Kaléidoscope, Biennale d'Art Contemporain...) Le Grand Large sollicite une subvention de la Ville pour permettre la prise en charge de la mise à disposition de deux espaces de travail au sein du Grand Large sur la saison 2022-2023. Ces deux ateliers permettent d'accueillir les artistes durant une année et de les accompagner dans leur professionnalisation de façon personnalisée (accompagnement administratif et juridique, accompagnement à la production, mise en lien avec réseau professionnel).

Le budget prévisionnel 2023 de l'association est de 234 926 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 25 000 €
Etat : 2 581 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 100 000 €
Fondations : 6 000 €
Recettes propres : 72 858 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 20 000 € à Le Grand Large**  
Pour information, pas de subvention demandée au titre de l'année 2020.

## CINEMA

### **ZONE BIS** – 2 rue d'Isly, Lyon 4<sup>ème</sup>

Créée en 2005, l'association Zone Bis a pour objet de faire connaître à un plus large public le cinéma alternatif et sa culture dérivée à travers la production et l'organisation de divers événements (soirées de projection, spectacles, festival, happenings culturels), l'édition et la production d'œuvres culturelles.

Depuis 2008, l'association organise le festival *Hallucinations Collectives*. Les films présentés ont en commun de proposer une vision différente du cinéma, de valoriser des cinéphilies méconnues et de refléter une certaine époque et/ou une certaine économie du cinéma. A travers des rétrospectives et différentes thématiques au sein de la programmation, le festival cherche à faire (re)découvrir tout un pan de cinéma oublié. Les films du festival sont des œuvres souvent laissées de côté faute d'un succès rapide ou parce qu'elles sont jugées inclassables, alternatives au sens où elles sortent des chemins balisés de la production traditionnelle. Depuis sa création, le festival propose aussi des expositions, des rencontres avec des auteurs, des concerts, des tables rondes, des lectures publiques, des conférences.

Deux autres rendez-vous annuels ont été conçus par Zone Bis : le salon de la micro-édition, *DIY or DI*, lancé en 2019 et le festival *Mutoscope* en 2021, entièrement dédié au court-métrage.

La 16<sup>ème</sup> édition du festival *Hallucinations Collectives* est prévue du 4 au 10 avril 2023 au cinéma Comoedia, la programmation en cours.

Le budget prévisionnel 2023 de l'association est de 113 670 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 16 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 3 000 €
Aides privées : 3 600 €
Recettes propres : 13 300 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 12 000 € pour Zone Bis.**  
Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 12 000 €  
pour l’édition 2022 du festival

**ECRANS MIXTES** – 7 rue Passet Lyon 7<sup>ème</sup>

L’association Ecrans Mixtes, créée en 2016, organise chaque année à Lyon et en métropole, le festival du même nom, ayant pour objet la lutte contre les discriminations de genre et de sexualité ; elle est particulièrement attentive à déconstruire les représentations stéréotypées ou négatives que subissent les personnes LGBTQI (Lesbienne, Gay, Bisexuelle, Trans, Queer et Intersexe) et les femmes. Elle propose également tout au long de l’année des événements en fonction de l’actualité cinématographique, notamment des séances pour le public scolaire. Le festival est, de par sa fréquentation, le deuxième de ce type en France et également le second festival de cinéma de la métropole (après le Festival Lumière). L’événement présente dans vingt-cinq lieux, une soixantaine de films et manifestations : courts métrages, longs métrages documentaires ou de fiction, conférences, master class, expositions, concerts et soirées pendant toute la durée du festival.

La 13<sup>e</sup> édition du festival s’est déroulée du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2023 avec 70 événements dans 25 lieux. Le jury était présidé par le réalisateur grec Panos H. Koutras. Cette année le festival a organisé un focus dédié à la Movida ainsi que deux rétrospectives sur les réalisateurs Terence Davies et Christophe Honoré.

Le budget prévisionnel 2023 est de 156 700 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 25 000 €
Ville de Lyon Egalité : 10 000 €
Etat : 18 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Métropole : 27 000 €
Mécénat : 28 000 €
Recettes propres : 3 700 €

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 15 000 € à l’association Ecrans Mixtes.**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue pour l’édition 2022 du festival :  
au titre de l’année 2022 : 4 000 €  
au titre de l’année 2021 : 6 000 €

**REGARD SUD** – 1-3 rue des pierres plantées Lyon 1<sup>er</sup>

L’Association Regard Sud a été fondée en 1998 dans le but de soutenir la création artistique contemporaine et diffuser la culture des pays du Sud, dans une démarche pluridisciplinaire (cinéma, arts plastiques, littérature) en privilégiant les échanges interculturels. L’association dispose d’une galerie dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, où elle organise depuis 2000 des expositions d’artistes originaires des pays asiatiques, d’Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient.

Parallèlement à l’activité de sa galerie, elle organise le festival cinématographique *Cinéma du Sud* à l’Institut Lumière qui a lieu traditionnellement au mois d’avril. Ce festival fait découvrir au public des œuvres cinématographiques des pays du Maghreb et

du Moyen-Orient. La programmation de films de fiction et de documentaires, rend compte des situations géopolitiques et sociales dans ces pays. Elle offre aussi l'occasion de découvrir des œuvres rares, de production récente, inédites, peu diffusées dans les circuits habituels, avec des temps d'échanges et de rencontres entre le public et les réalisateurs invités.

Pour 2023, la programmation du Festival est en cours de finalisation. La 23<sup>e</sup> édition se déroulera à l'Institut Lumière et dans trois autres cinémas (le cinéma Mourguet à Ste-Foy, le Zola à Villeurbanne et le Méliès à Vaulx en Velin). La jeune génération sera mise à l'honneur. La sélection présentera des films fictions et documentaires en présence des réalisateurs, producteurs, distributeurs originaires d'Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Liban, Soudan, Palestine, Tunisie...

Le budget prévisionnel 2023 est de 130 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 10 000 €
Ville de Lyon – Institut français : 13 000 €
Ville de Lyon autre : 3 000 €
Etat : 21 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes: 25 000 €
Métropole : 5 000 €
Organismes sociaux : 12 000 €
Autres Etablissements publics : 3 000 €
Mécénat : 16 500 €
Recettes propres : 23 500 €

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € à l'association  
Regard Sud**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 8 000 €  
pour l'édition 2022 du festival

## LECTURE ECRITURE

---

### **LYON BANDE DESSINEE ORGANISATION - 9 quai André Lassagne Lyon 1<sup>er</sup>**

Créée en 2005, Lyon BD Organisation est une association dont l'objet est de promouvoir la bande dessinée en Auvergne-Rhône-Alpes. Son action phare est le festival dont la 18<sup>ème</sup> édition se tiendra au mois de juin 2023. Lyon BD Festival s'efforce, depuis sa création, de renouveler les modes de rencontres et de médiation entre les artistes et leur public. En mêlant la bande dessinée et les arts de la scène, la création s'installe au cœur de la ville et invite à offrir de nouvelles couleurs à toute la métropole. Depuis près de 10 ans, Lyon BD s'ouvre à l'international pour aller à la rencontre d'autres projets et d'autres cultures. Plusieurs partenariats ont été développés avec le Québec, l'Argentine, la Catalogne, le Liban, l'Algérie, l'Allemagne...

En janvier 2023, l'association s'est installée dans l'ancien collège Truffaut. Elle va y déployer tout au long de l'année 2023 le Collège graphique. Ce nouveau lieu culturel sera à la fois des bureaux ouverts qui accueillent autrices et auteurs libres de travailler à leurs propres créations ; des salles plurielles, lieu d'échanges entre artistes et partenaires du quartier à travers des expositions ; des espaces dédiés à l'accueil d'artistes ainsi qu'à des résidences de création en BD ouverts à l'international ; un espace de médiation destiné à démultiplier les interactions entre les auteur.trices et leurs publics.

La 18<sup>e</sup> édition du Festival aura lieu du 9 au 11 juin 2023. Sa programmation est en cours de finalisation.

La convention cadre jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Le budget prévisionnel 2023 de l'association est de 648 039 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 100 000 €
Institut français : 25 000 €
Fonds européens : 10 000 €
Etat : 125 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 12 750 €
Autres établissements publics : 130 260 €
Département : 8 000 €
Métropole : 50 000 €
Organismes sociaux : 8 000 €
Autres établissements publics : 100 000 €
Dotations : 20 000 €
Aides privées, mécénat : 80 000 €
Recettes propres (ventes, cotisations) : 15 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 100 000 € à Lyon BD Organisation**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2022 - fonctionnement : 50 000 €

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2022 - investissement : 25 000 €

**CA PRESSE -28 rue Denfert Rochereau Lyon 4<sup>ème</sup>**

L'association Ça Presse, créée en 2019, a pour but d'initier au dessin de presse -en particulier à la satire et la caricature- et d'offrir au plus grand nombre (enseignants, animateurs jeunesse, bibliothécaires, éducateurs, personnel pénitentiaire, etc) des outils pédagogiques originaux pour mieux comprendre la force des images et leur portée, lors d'ateliers d'éducation aux images pour découvrir le travail des dessinateurs de presse du monde entier et interroger leur métier. Pour cela, l'association développe tout au long de l'année, un travail de sensibilisation et de pédagogie avec des ateliers spécifiques en présence de dessinateurs, de juristes, de journalistes, d'historiens et de sociologues pour mieux comprendre le travail des dessinateurs de presse souvent médiatisé mais toujours méconnu.



L'association organise depuis 2018, *Les Rencontres du Dessin de Presse*, nées sur la colline de la Croix Rousse à Lyon. L'édition 2022 s'est tenue du 10 au 13 mars 2022, dans divers lieux de la métropole dont les Salons de l'Hôtel de Ville de Lyon, avec des échanges et ateliers autour de la liberté d'expression et trois expositions.

Pour sa 2ème édition internationale, les Rencontres 2023 traiteront des enjeux démocratiques à l'intérieur et aux frontières de l'Europe. La quinzaine de dessinateurs invités, français et européens présenteront plus de 250 dessins. Elle aura lieu du 17 au 19 mars à l'Hôtel de ville, au Musée de l'imprimerie et de la communication graphique, dans des bibliothèques municipales et à la Comédie Odéon.

Le budget prévisionnel 2023 de l'association est de 87 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 10 000 €
Etat : 2 000 €
Métropole : 31 000 €
Villeurbanne : 5 000 €
Fondations : 10 000 €
Mécénat : 4 000 €
Recettes propres : 25 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'association Ca Presse.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2022 : 1 500 €.

## MUSIQUES ACTUELLES

---

### **AGEND'ARTS** - 4 rue de Belfort Lyon 4<sup>ème</sup>

Après avoir investi plusieurs lieux sur le plateau de la Croix-Rousse, l'association, créée en 1996, s'est installée rue de Belfort dans le 4<sup>e</sup>, dans des locaux équipés d'une salle de concert de 49 places. Un studio de répétitions a été aménagé au sous-sol et permet aux artistes de venir travailler tout au long de la semaine. Il sert également de studio d'enregistrement.

La programmation est consacrée à des artistes émergents du territoire lyonnais et des artistes plus confirmés pour une nouvelle création, un nouvel album. L'accueil en résidence courte est proposé pour présenter les créations dans de bonnes conditions. Des spectacles de musiques actuelles et chanson, et parfois de théâtre et de danse, sont organisés du jeudi au dimanche.

Le lieu est également mis à disposition pour des ateliers de pratique en amateur (théâtre, improvisation, chanson,...).

Cette saison le lieu a reçu la première édition des *Baroquades*, festival de musique ancienne avec des anciens et actuels étudiants du CNSMD. Agend'arts espère en accueillant ce festival, tisser de nouveaux partenariats avec d'autres lieux culturels de la métropole lyonnaise.

Le lieu a accueilli la pièce solo portée par la Compagnie A l’infini du lemniscate « *Pas besoin d'avoir le dernier mot quand on a des valises de plume* », et des artistes come Syril (chanson/hip-hop) ou Lehna (chanteuse multi-instrumentiste).

Le budget prévisionnel 2023 de l’association est de 81 300 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : Culture : 20 000 € Evènements : 1 200 €
Fonpeps : 4 000 €
Dons : 800 €
Bénévolat/aides en nature : 1 000 €
Recettes propres : 52 300 €

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 12 000 € à l’association Agend’arts.**

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2022 : 12 000 €.

**HOT CLUB DE LYON - 26 rue Lanterne Lyon 1<sup>er</sup>**

Le Hot Club, créé en 1948, est une salle de concert de 90 places dédiée à l’accueil de concerts, du jazz ancien traditionnel aux musiques actuelles et novatrices. L’équipe programme environs 150 concerts par saison, rassemblant différentes générations de publics, alternant les groupes locaux amateurs et professionnels avec des musiciens reconnus sur la scène internationale, à des prix accessibles, tout en gardant le côté intimiste et convivial du club. Les « *jam sessions* » (rencontres de musiciens qui improvisent sur des standards de jazz) programmées les mercredis proposent de la jam latino, groove, swing ou vocale.

La ligne est de plus en plus plurielle, intergénérationnelle et fédératrice, s’ouvrant à d’autres styles musicaux que le jazz.

Le Hot Club accompagne des groupes émergents dans leur démarche de professionnalisation par des accueils en résidence, un accès à des conseils individualisés et des mises en réseaux.

Le budget prévisionnel 2023 de l’association est de 278 390 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : Culture : 30 000 € Evènements : 1 300 €
Etat : 29 100 €
Département du Rhône : 2 000 €
Métropole : 22 500 €
Etablissements publics : 29 600 €
Bénévolat/aides en nature : 44 950 €
Recettes propres : 111 140 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 20 000 € au Hot Club de Lyon.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2022 : 20 000 €.

**WOODSTOWER - 3 Quai Claude Bernard Lyon 7<sup>ème</sup>**

L'association Woodstower est née en 1997. Elle a fidélisé ses publics grâce à un concept fort : une manière atypique de faire la fête, promotrice de lien social, riche en découvertes tout en gardant un engagement profond pour le développement durable.

L'association produit deux festivals *Wintower* et *Woodstower* ainsi que des projets d'actions culturelles sur le territoire de la Métropole de Lyon. L'activité s'est très largement développée ces quatre dernières années du fait de la croissance du festival d'été d'une part, de l'installation de *Wintower* dans le paysage culturel lyonnais depuis 2019 d'autre part, mais également de la création de projets de médiation culturelle avec notamment le *Woodstour*. Les volets développement durable et médiation culturelle apparaissent comme des axes prioritaires du projet de l'association.

*Le festival Wintower* a eu lieu du 24 au 26 février à la Halle Tony Garnier pour sa 3<sup>e</sup> édition. Il a fait vivre intensément les cultures urbaines entre musique, sport, stand-up, mode, danse... 35 artistes ont fait vibrer la Halle transfigurée pour l'occasion.

*Le festival Woodstower*, qui aura lieu du 23 au 27 août 2023 au Grand Parc de Miribel-Jonage, attend des milliers de festivaliers, de nombreux artistes sur six scènes, et proposera un éco-village, un *Woods Comedy Club*, et de nombreux spectacles, performances et animations.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2023 est de 3 029 997 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon :
Culture : 100 000 €
Equipement : 4 311 €
Politique de la Ville : 10 000 €
Etat : 183 000€
Région Auvergne Rhône-Alpes : 34 000 €
Métropole : 75 000 €
Grand Parc de Miribel : 90 000 €
Autres Etablissements Publics : 45 000 €
Aides Privées : 39 500 €
Bénévolat/aides en nature : 224 015 €
Recettes propres : 2 226 482 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 40 000 € à l'association WOODSTOWER.**

Pour information, subventions reçues au titre de l'année 2022 :

Fonctionnement : 10 000 €  
Équipement : 7 000 €

## DANSE

### **RAMDAM - un Centre d'Art - 16 chemin des Santons Sainte-Foy-Lès-Lyon**

L'association Ramdam, un Centre d'Art créée en 1997, a pour objectif de favoriser le travail des artistes et le développement de la création et de la recherche artistique contemporaine. C'est un lieu de travail constitué de plusieurs espaces de travail : deux studios de 240 m<sup>2</sup> et 80 m<sup>2</sup>, des bureaux administratifs, des espaces extérieurs, un espace-atelier équipé.

Chaque année deux appels à résidence sont lancés. Depuis 2021, pour mieux étudier les demandes de résidences, a été mis en place un système de *numerus clausus* à quatre-vingt dossiers par appel. Un jury composé à la fois des membres du conseil de projet de Ramdam et d'acteurs du monde artistique sélectionne une vingtaine d'équipes artistiques.

En 2022, trente compagnies ont été accueillies sous divers formats de soutien. La compagnie Maguy Marin a pu présenter ses créations *Umwelt* et *May B* en sorties de résidences. La création *Y aller voir de plus près* issue d'un partenariat entre Sens Interdits et la Maison de la Danse a également fait partie de la programmation des sorties de résidence.

Pour cette année, la compagnie l'Instant Mobile fera partie des compagnies accueillies en résidence.

Le budget prévisionnel 2023 est de 308 470 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 25 000 €
Etat : 80 000 €
Région : 40 000 €
Autre collectivité : 6 000 €
Dons : 4 000 €
Recettes propres : 58 530 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à l'association  
Ramdam.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2022 : 15 000 €

### **COMPAGNIE CHATHA -14 avenue Berthelot Lyon 7<sup>ème</sup>**

La compagnie Chatha qui signifie « une danse » a été créée en 2005 par les chorégraphes Aicha M'Barek et Hafiz Dhaou, issus du Conservatoire de Musique et Danse de Tunis. Leur travail s'articule autour de l'écriture, la création, la diffusion de spectacles de danse dans lesquels composition et corporalité renouvellent l'écriture chorégraphique contemporaine. La compagnie compte quinze spectacles à son répertoire avec des tournées en France et à l'international, des liens avec la Biennale (invitation dès 2006), la

Maison de la Danse (artistes associés en 2014), le réseau national des Scènes Nationales et CCN. La transmission est un axe fort de Chatha.

Depuis 2020, la compagnie a repris la gestion du studio Lucien après le départ de la compagnie Propos. Ce studio reste un outil précieux au service de la dynamique chorégraphique lyonnaise : partage de l'espace de travail, mutualisation des ressources matérielles (studio, matériels techniques, espace de coworking) et immatérielles (formation et conseils) amplifié par les liens étroits tissés par la compagnie avec les acteurs de la production et de la diffusion chorégraphique sur le territoire, tant local, que régional, national et international.

Pour la saison 2022-2023, en parallèle de la poursuite de son projet *2 Temps 3 Mouvements* et de la reprise de *Toi&Moi, D'Eux*, la compagnie portera un groupe du Défilé dans le cadre de la Biennale de la Danse 2023 avec son projet participatif *Super Héros* mené avec la collègue Mermoz, les centres sociaux Laënnec, Mermoz et Etats-Unis et la Cité scolaire Saint Symphorien sur Coise.

Une convention cadre est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2023 est de 393 529 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon fonctionnement : 25 000 €
Politique de la Ville – Défilé : 50 000 €
Investissement : 20 000 €
Etat : 80 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 30 000 €
Métropole : 4 000 €
Autre collectivité territoriale : 7 930 €
Autre Etablissement public : 11 570 €
Recettes propres : 178 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 25 000 € à la compagnie Chatha.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2021 : 25 000 €

**ASSOCIATION MÂ - C/O A. Martin 57 quai Gillet Lyon 4<sup>ème</sup>**

L'Association Mâ est née en 2007 de l'alliance de dix danseuses qui se sont rencontrées au cours de leurs études au CNSMD de Lyon. En mutualisant la production des projets artistiques, communs ou personnels, cette structure crée un réseau professionnel et assure son implantation locale. Créations de spectacles, actions pédagogiques et sociales, vidéo-danse, bureau de production... l'Association Mâ soutient des projets artistiques très divers. La Compagnie s'est installée sur les Pentes de la Croix Rousse, dans une ancienne école de danse, un espace de 160 m<sup>2</sup> baptisé *Lieues*.

Les artistes qui portent collectivement ce lieu développent chacune des projets artistiques souvent dans le cadre de projets de territoire (création participative dans la communauté d'agglomération de l'ouest Rhodanien en cours, parcours artistique dans des crèches, ateliers parents-enfants à la Maison de la danse...)

Sur la saison 2022-2023, Lieues accueille des compagnies de façon régulière ou ponctuelle pour des résidences, des ateliers amateurs et professionnels en poésie, en graphie et en danse. Par ailleurs, la compagnie participe au regroupement des compagnies de danse de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le budget prévisionnel 2023 est de 127 403 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 3 000 €
Etat : 11 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 4 000 €
Département : 13 700 €
Autre collectivité territoriale : 5 800 €
Fondation : 6 600 €
Mécénat : 7 800 €
Ressources propres : 45 880 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2000 € à la Compagnie Mâ.**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2022 : 2 000 €

## **THEATRE**

---

### **COMPAGNIE DU BONHOMME - 8 place Saint-Jean, Lyon 5<sup>ème</sup>**

Créée en 2000, l'association Compagnie du Bonhomme est dirigée par le comédien et metteur en scène Thomas Poulard.

En octobre 2021, la Ville de Lyon a lancé un appel à projets pour la gestion d'un lieu de création situé 17 impasse Saint-Eusèbe à Lyon 3<sup>e</sup> (précédemment Théâtre des Asphodèles). C'est la proposition du directeur artistique de la Compagnie du Bonhomme qui a été retenue. Thomas Poulard, accompagné de son adjointe Aurélie Maurier, a pris la direction du lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2022, pour une période de 3 ans renouvelable. Une convention d'occupation temporaire, votée au Conseil municipal du 20 septembre 2022, encadre cette mise à disposition.

Le projet porté par Thomas Poulard vise à développer un lieu complémentaire au paysage culturel lyonnais. Désormais rebaptisé « L'Assemblée, fabrique artistique », le lieu est pensé comme un atelier de fabrique artistique pluridisciplinaire - théâtre, danse, musique. Il accueillera tout au long de l'année des équipes en résidence pour des temps de création, de recherche et de représentation. Le nouvel équipement sera aussi un espace de vie et de convivialité, de rencontres et de découvertes pour le quartier et plus largement dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, avec notamment un programme d'ateliers à destination des amateurs et des scolaires, ainsi que des projets de création partagés avec les habitants. Enfin, tout en continuant à mener son travail artistique, Thomas Poulard s'entourera d'artistes complices qui se verront confier chacun une carte blanche pour créer, animer et participer avec lui à la vie du lieu.

La nouvelle création de Thomas Poulard *Toutes les choses géniales*, de l'auteur anglais Duncan Macmillan, devrait être présentée à l'occasion de l'ouverture du théâtre au public, prévue au cours du premier semestre 2023.

Le budget prévisionnel 2023 de l'association est de 227 790 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 72 000 €
Etat – DRAC : 16 710 €
Etat – Fondpeps : 3 370 €
Spedidam : 1 400 €
Recettes propres : 58 350 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 60 000 € à la Compagnie du Bonhomme**

Pour mémoire, subvention de fonctionnement versée au titre de l'année 2022 : 20 000 €  
Subvention d'investissement versée au titre de l'année 2022 : 62 000 €

**ESPACE 44 - 44 rue Burdeau – Lyon 1<sup>er</sup>**

L'Espace 44 a été fondé en 1986 par André Sanfratello et Daniel Geiger dans un lieu anciennement dénommé Lyon Scène, avec une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts. Dirigé par André Sanfratello, comédien et metteur en scène, ce théâtre de 45 places donne la priorité à la mise en scène de textes contemporains.

Depuis de nombreuses années, une partie de la programmation du lieu est consacrée à de jeunes compagnies, auxquelles l'occasion est donnée de monter leurs productions et de rencontrer un public en majorité lyonnais. Dans le même temps, le théâtre permet à de jeunes auteur.rices contemporains de voir leurs textes portés à la scène. L'Espace 44 programme chaque année des spectacles jeune public lors des vacances scolaires. L'équipe s'investit également dans les actions de proximité et en partenariat avec le secteur scolaire.

Durant la saison 2021-2022, 36 compagnies ont été accueillies et programmées avec cinq spectacles jeune public. Pour la saison 2022-2023, l'association poursuit sa volonté d'accueillir des jeunes compagnies locales avec des mises à disposition pour des répétitions, des accompagnements techniques pour les représentations et des invitations aux professionnels. 39 spectacles sont prévus avec sept spectacles destinés au jeune public.

Le budget prévisionnel 2023 de l'association est de 114 300 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 40 000 €
Région : 10 000 €
Mécénat : 1 500 €
Recettes propres : 59 500 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'Espace 44**  
Pour mémoire, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2022 : 35 000 €

**THEATRE DES MARRONNIERS - 7 rue des Marronniers – Lyon 2<sup>ème</sup>**

Le Théâtre des Marronniers est dirigé par Yves Pignard depuis 1991. Installé au cœur de la Presqu'île, il dispose d'une salle de 49 places. Il propose des textes classiques et

contemporains, des concerts littéraires ou lyriques, un travail sur la tradition orale, des spectacles sur la transmission de la mémoire. Dans ce cadre, il ouvre ses portes à de jeunes équipes émergentes qui bénéficient d'un accueil en résidence de plusieurs semaines et de l'assurance d'un nombre important de représentations. Enfin, l'équipe du théâtre développe des partenariats avec les établissements d'enseignement artistique (théâtre et musique) et ouvre son plateau aux travaux de fin d'études des jeunes artistes. Le théâtre bénéficie du soutien financier d'un ensemble de partenaires privés, réunis au sein du Club des Marronniers.

Durant la saison 2021-2022, 26 compagnies ont été accueillies en résidence. Le théâtre s'est engagé en tant que partenaire et co-producteur des Envolées en proposant un accompagnement de projets artistiques émergents. Des actions culturelles sont développées avec une vingtaine de structures (l'école Emile Cohl, l'école Chapeau Rouge (Lyon 9<sup>ème</sup>), le collège Alice Guy (Lyon 8<sup>ème</sup>) et diverses structures socio-culturelles).

Pour la saison 2022-2023, treize compagnies intergénérationnelles bénéficieront d'un soutien avant, pendant et après la création. Les spectacles de Pierre-Alain Four ou de la compagnie *Théâtre en pierres dorées* font parties de la programmation. Des temps autour de lecture et du théâtre sont proposés en partenariat avec l'Espace Pandora, l'Union des Écrivains Rhône-Alpes-Auvergne et le Festival Quais du Polar.

La convention cadre jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Le budget prévisionnel 2023 de l'association est de 211 120 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 60 000 €
Etat : 17 000 €
Région : 15 000 €
Métropole : 30 000 €
Autres Etablissements Publics : 1 000 €
Mécénat : 32 000 €
Recettes propres : 52 100 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 40 000 € au Théâtre des Marronniers**

Pour mémoire, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2022 : 40 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2023, une subvention de fonctionnement à chacune de ces 27 structures conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions,

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;



**DELIBERE**

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 571 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

<b>Secteur</b>	<b>Nom de l'association</b>	<b>Montant de la subvention</b>
<b>Arts visuels</b> 13 structures <b>209 000 €</b>	<b>La BF15</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	60 000 €
	<b>Roger Tator</b> (Lyon 7 <sup>e</sup> )	26 000 €
	<b>La Salle de Bains</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	12 000 €
	<b>Le Bleu du ciel</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	30 000 €
	<b>L'attrape-couleurs</b> (Lyon 9 <sup>e</sup> )	12 000 €
	<b>Friche Lamartine</b> (Lyon 3 <sup>e</sup> )	10 000 €
	<b>Kommet</b> (Lyon 3 <sup>e</sup> )	12 000 €
	<b>AU46</b> (Lyon 4 <sup>e</sup> )	4 000 €
	<b>Meeercredi productions</b> (Lyon 7 <sup>e</sup> )	13 000 €
	<b>Ohmart</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	2 000 €
	<b>Le Réverbère</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	4 000 €
	<b>Collectif Item</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	4 000 €
	<b>Le Grand Large</b> (Lyon 7 <sup>e</sup> )	20 000 €
<b>Cinéma</b> 3 structures <b>35 000 €</b>	<b>Zone Bis</b> (Lyon 4 <sup>e</sup> )	12 000 €
	<b>Ecrans mixtes</b> (Lyon 7 <sup>e</sup> )	15 000 €
	<b>Regard Sud</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	8 000 €

Secteur	Nom de l'association	Montant de la subvention
<b>Lecture</b> 2 structures <b>103 000 €</b>	<b>Lyon Bande Dessinée Organisation</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	100 000 €
	<b>Ça presse</b> (Lyon 4 <sup>e</sup> )	3 000 €
<b>Musiques actuelles</b> 3 structures <b>72 000 €</b>	<b>Agend'arts</b> (Lyon 4 <sup>e</sup> )	12 000 €
	<b>Hot club de Lyon</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	20 000 €
	<b>Woodstower</b> (Lyon 7 <sup>e</sup> )	40 000 €
<b>Danse</b> 3 structures <b>42 000 €</b>	<b>Ramdam, Un Centre d'Art</b> (Ste-Foy-lès-Lyon)	15 000 €
	<b>Compagnie Chatha</b> (Lyon 7 <sup>e</sup> )	25 000 €
	<b>Mâ</b> (Lyon 4 <sup>e</sup> )	2 000 €
<b>Théâtre</b> 3 structures <b>110 000 €</b>	<b>Compagnie du Bonhomme</b> (Lyon 5 <sup>e</sup> )	60 000 €
	<b>Espace 44</b> (Lyon 1 <sup>er</sup> )	10 000 €
	<b>Théâtre des Marronniers</b> (Lyon 2 <sup>e</sup> )	40 000 €
	<b>TOTAL fonctionnement</b>	<b>571 000 €</b>

- 2- Les conventions cadre établies entre la Ville de Lyon et les associations la BF15, Roger Tator, Le Bleu du Ciel, Lyon BD Organisation, Woodstower, Compagnie Chatha, Compagnie du Bonhomme et Compagnie du Théâtre des Marronniers sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et à les mettre en œuvre.
- 4- La dépense en résultant, soit 571 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023 soit :
  - 399 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération FICFIMCA, ligne de crédit 122043, nature 65748, fonction 30.
  - 100 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération FICFIMCA, ligne de crédit 122041, nature 65748, fonction 30,

- 72 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération FICFIMCA, ligne de crédit 122042, nature 65748, fonction 311.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET